



ASSURANCE

PARTENAIRE PENSION DU SECTEUR

public

Un bref aperçu de nos assurances



ETHIAS

NOUS SOMMES LÀ POUR *vous*

Depuis plus d'un siècle, Ethias développe **un savoir-faire reconnu en matière de pensions légales et complémentaires** à destination du secteur public. Ethias offre des services spécifiques et de qualité répondant aux besoins de ses assurés en matière de pensions et propose également des solutions avec des véhicules de financement aussi bien en **assurance** qu'en **fonds de pension**.

Ethias est le seul assureur en Belgique actif de cette manière à la fois dans le 1^{er} et le 2^e pilier de pension des collectivités publiques. C'est une position unique. Elle vous offre l'avantage d'un partenaire avec **une vision globale de la problématique des pensions dans le service public**, ainsi qu'une connaissance approfondie de la matière.

PENSION LÉGALE (1^{er} pilier)

ASSURANCE DE COTISATIONS POUR LES AGENTS STATUTAIRES

L'assurance de cotisations est une assurance réservée aux administrations locales et provinciales affiliées au Fonds de pension solidarisé qui permet de lisser le financement des cotisations de pension et d'en externaliser la gestion du paiement. Vous constituez des réserves pour pouvoir à l'avenir honorer vos obligations en matière de cotisations. Ethias paie les cotisations de base et de responsabilisation dues à ce fonds avec les réserves de l'assurance de cotisations via le compte ONSS de l'entité locale.

- > **Prévision des charges financières**
- > **Constitution et gestion des réserves**
- > **Paiement des cotisations à l'ONSS**

PENSION LÉGALE (1^{er} pilier)

ASSURANCE PENSIONS DES MANDATAIRES OU DES AGENTS STATUTAIRES

L'assurance pensions des mandataires ou des agents statutaires est une assurance qui permet d'externaliser le calcul et la gestion des pensions non solidarisées des mandataires ou des agents statutaires et d'anticiper la charge financière. Vous financez ainsi des droits de pension pour les mandataires et/ou agents statutaires des administrations publiques locales et provinciales au regard de la durée de leur mandat ou carrière.

- > **Prévision des charges financières**
- > **Constitution et gestion des réserves**
- > **Calcul et paiement des pensions**
- > **Gestion des retenues sociales et fiscales**

PENSION COMPLÉMENTAIRE (2^e pilier)

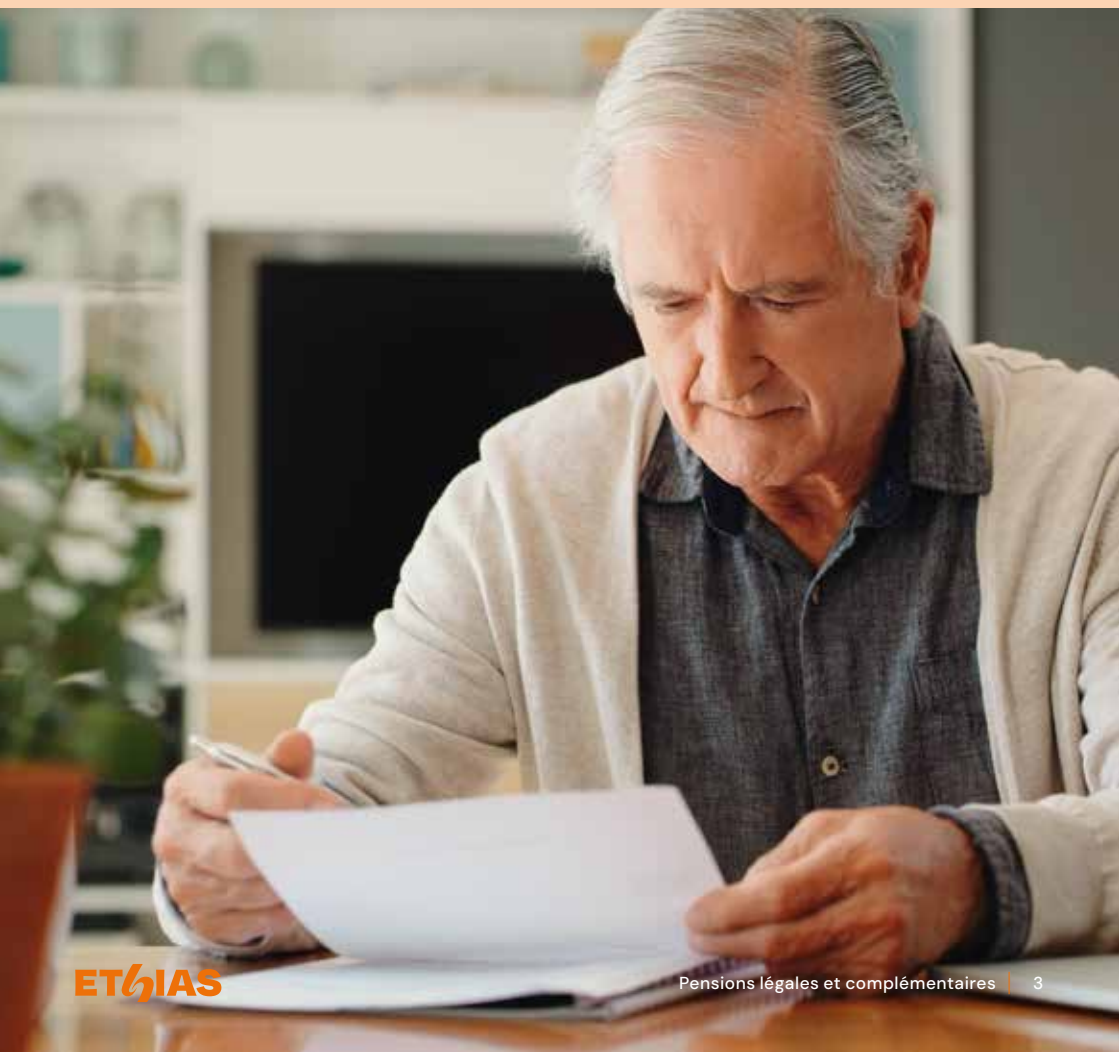
ENGAGEMENT DE PENSION EN FAVEUR DU PERSONNEL CONTRACTUEL

Les véhicules de financement (assurances de groupe de type branche 21 ou 23 et OFP – Fonds de pension) proposés par Ethias permettent d'assurer la pension complémentaire des agents contractuels de l'administration.

Pour ces 3 assurances, vous avez la possibilité de faire réaliser une étude prospective afin de définir les éventuels besoins de votre administration.

PUBLI-PLAN : UN APERÇU DU *futur*

Publi-Plan est un service unique proposé par notre filiale Ethias Services qui vous offre une vision précise des futurs coûts salariaux et engagements de pension de votre institution. Il s'agit d'un service de prévision et de simulation de l'évolution de la masse salariale statutaire et contractuelle ainsi que de la charge des pensions. L'atout unique d'Ethias est de vous permettre, grâce à ce service, de mesurer l'impact de votre politique RH sur votre budget.



VOUS SOUHAITEZ DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR NOS SERVICES OU UNE REMISE DE PRIX *personnalisée ?*



sales.life@ethias.be



Pour découvrir nos produits et services
de manière plus détaillée

Ethias SA, n° d'agrément 0196, voie Gisèle Halimi 10 4000 Liège, est une compagnie d'assurance agréée en Belgique et soumise au droit belge • www.ethias.be • info@ethias.be - RPM Liège TVA BE 0404.484.654 • IBAN : BE72 0910 0078 4416 • BIC : GKCCBEBB. Document publicitaire. E.R : Vincent Pécasse. 10/2025

ETHIAS

NOUS SOMMES LÀ POUR *vous*